

**DECLARATION LIMINAIRE
CNAS du 16 décembre 2010**

Monsieur le Président,

Comme FO Finances a pu le déclarer à l'occasion du dernier CTPM, notre organisation syndicale est bien rentrée en résistance. Résistance à la politique économique, sociale et budgétaire menée par le gouvernement, mais aussi résistance sur un dossier qui aura tenu l'actualité toute cette année, à savoir la loi sur les retraites.

Pour FO Finances, ce dossier n'est pas clos, et FO n'aura de cesse de le remettre sur le devant de la scène sociale, car il demeure un véritable choix de société.

La promulgation de la loi sur les retraites ne modifie en rien le caractère injuste et inacceptable de cette réforme. Face à l'inflexibilité du gouvernement cette réforme laissera durablement des traces dans le dialogue social avec une forte rancœur.

Au-delà du sujet « retraites », les personnels des finances ont participé à ces journées d'action au travers de la plate forme revendicative élaborée par six fédérations sur : l'emploi, les missions, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, et l'action sociale.

L'absence de réponses aux revendications par les ministres le 6 juillet dernier, confirmée par la présentation du projet de loi de finances 2011, n'ont fait qu'accroître le mécontentement des personnels.

Seule éclaircie dans ce climat bien sombre : les crédits de l'action sociale ne connaissent pas d'amputation. Dans le contexte budgétaire, FO Finances en prend acte.

Ce résultat est à mettre à l'actif de l'action syndicale menée depuis près d'un an entamée par le boycott du CNAS de décembre 2009.

Toutefois, certains secteurs se trouvent pénalisés alors que tous nécessitent le maintien d'une action sociale de haut niveau et l'augmentation de moyens pour y parvenir. Force est de constater que les secteurs restauration et tourisme social se trouvent sacrifiés sur l'autel du logement.

Le boycott du CNAS de décembre 2009 a donné lieu à un processus de discussions particulier. Des GT thématiques des secteurs logements, restauration et tourisme social avaient pour but d'orienter les décisions budgétaires pour les années à venir. FO Finances avait pris acte de ce calendrier thématique et avait donné son accord de principe en rappelant sa détermination de conserver une action sociale ministérielle de haut niveau qui puisse profiter à tous les agents des Ministères de Bercy quelle que soit leur affectation.

A ce sujet, le courrier des Ministres reçu 2 jours avant le CNAS ne saurait constituer pour nous « lettre de cadrage ou de mission » ! Il constitue la concrétisation de l'engagement des Ministres qui demande à se traduire au travers des prestations.

Le 4 novembre, un GT CNAS a été organisé spécifiquement pour la présentation de vos propositions.

Pour FO FINANCES, elles demandent à être explicitées pour certaines, et nous en contestons d'ores et déjà d'autres. Ces propositions non partagées, feront-elles l'objet d'une présentation au CNAS malgré pour certaines leur validation aux assemblées générales des associations ?

Concernant les subventions allouées aux associations, FO Finances continue à dénoncer le principe de la réserve de précaution qui est prélevée systématiquement chaque année. FO Finances exige le maintien d'une subvention à hauteur de celle votée pour 2008 notamment pour l'association AGRAP. S'agissant de la subvention allouée à l'EPAF, FO Finances exige une augmentation conséquente à hauteur de l'ensemble de ses activités. Comme pour la restauration et pour toutes les autres prestations de l'action sociale, le tourisme social constitue pour FO Finances une priorité qui ne saurait faire les frais d'un dispositif d'ores et déjà contraint par de nouvelles et incessantes économies budgétaires.

Concernant les agents impactés par la réforme territoriale de l'Etat (REATE), FO Finances ne peut que s'inquiéter du devenir de l'action sociale ministérielle face à cette réforme. Aujourd'hui où les besoins se font doublement ressentir, les agents sont perdus face au foisonnement des interlocuteurs et des instances. FO Finances demande à l'instar de ce qui a été décidé en CHSM, qu'une note soit adressée à tous les présidents de CDAS pour faciliter le travail des délégations et ainsi éclairer les agents sur leurs droits. C'est la raison pour laquelle, il nous paraît essentiel de maintenir des réunions entièrement dédiées à l'avenir de l'action sociale. Plus que jamais, FO Finances revendique une égalité d'accès aux prestations pour tous les agents issus des Finances quelle que soit l'implantation géographique de leur service.

Pour conclure, face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents, FO Finances n'aura de cesse de revendiquer une réelle politique d'action sociale ambitieuse au croisement de la vie professionnelle et extra professionnelle qui permette à tous les agents, actifs et retraités d'améliorer leurs conditions de vie.